

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

CELLCOM

Siège Social : 25 Rue de l'Artisanat CHARGUIA 2 ARIANA.

La société CELLCOM publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15 novembre 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Abderrahmen Fendri (Conseil Audit Formation CAF).

Bilan
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	2018	2017
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	IV.1	366 274	366 274
Moins : amortissements		<u>(333 161)</u>	<u>(264 435)</u>
		33 113	101 839
Immobilisations corporelles	IV.1	1 843 724	1 827 690
Moins : amortissements		<u>(1 455 955)</u>	<u>(1 307 559)</u>
		387 769	520 131
Immobilisations corporelles à statut juridique particulier	IV.1	1 002 057	887 646
Moins : amortissements		<u>(899 564)</u>	<u>(826 395)</u>
		102 493	61 251
Immobilisations en cours	IV.1	22 000	22 000
Immobilisations financières	IV.2	1 127 611	1 127 611
Moins : Provisions		<u>(317 116)</u>	<u>(317 116)</u>
		810 495	810 495
Total des actifs immobilisés		1 355 870	1 515 716
Total des actifs non courants		1 355 870	1 515 716
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		11 184 894	6 397 674
Provisions pour dépréciation		<u>(1 082 083)</u>	<u>(908 359)</u>
	IV.3	10 102 811	5 489 315
Clients et comptes rattachés		20 644 233	19 828 888
Provisions pour dépréciation		<u>(6 029 086)</u>	<u>(4 348 605)</u>
	IV.4	14 615 147	15 480 283
Autres actifs courants		7 777 196	6 285 007
Provisions pour dépréciation		<u>(951 953)</u>	<u>(935 114)</u>
	IV.5	6 825 243	5 349 893
Liquidités et équivalents de liquidités		4 353 800	5 156 877
Provisions / dép. des liquidités et equiv. de liquidités		<u>(3 876)</u>	<u>(3 876)</u>
	IV.6	4 349 924	5 153 001
Total des actifs courants		35 893 125	31 472 492
Total des actifs		37 248 995	32 988 208

Bilan
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	<u>Notes</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Capitaux propres			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves légales		826 890	826 890
Autres réserves		150 000	150 000
Résultats reportés		2 530 886	3 740 189
Primes d'émission		5 581 416	5 581 416
Avoirs des actionnaires		(145 912)	-
Total des capitaux propres avant résultat	IV.7	13 404 812	14 760 027
Résultat de l'exercice		(3 333 592)	(1 205 215)
Total des capitaux propres avant affectation	IV.7	10 071 220	13 554 812
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		54 677	8 644
Provisions pour risques et charges		449 124	410 329
Total des passifs non courants	IV.8	503 801	418 973
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.9	7 925 768	4 767 114
Autres passifs courants	IV.10	1 764 894	2 245 742
Concours bancaires	IV.11	16 983 312	12 001 567
Total des passifs courants		26 673 974	19 014 423
Total des passifs		27 177 775	19 433 396
Total des capitaux propres et des passifs		37 248 995	32 988 208

Etat de Résultat
Exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

État de résultat	Notes	2018	2017
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	33 004 890	35 773 043
Total produits d'exploitation		33 004 890	35 773 043
Charges d'exploitation			
Coût d'achat des marchandises vendues	V.2	(26 360 635)	(28 153 693)
Charges de personnel	V.3	(2 688 032)	(2 825 090)
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.4	(2 200 130)	(1 494 560)
Autres charges d'exploitation	V.5	(2 415 967)	(2 911 205)
Total charges d'exploitation		(33 664 764)	(35 384 548)
Résultat d'exploitation		(659 874)	388 495
Charges Financières Nettes	V.6	(2 666 024)	(1 665 369)
Produits de Placement		66 965	32 671
Autres Gains Ordinaires	V.7	6 505	132 517
Autres Pertes Ordinaires		(2 390)	(9 483)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(3 254 818)	(1 121 169)
Impôt sur les sociétés	V.8	(78 774)	(84 046)
Résultat net de l'exercice	V.9	(3 333 592)	(1 205 215)

Etat des Flux de Trésorerie
Exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>État des flux de trésorerie</u>	<u>Notes</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de la période		(3 333 592)	(1 205 215)
Dotation aux amortissements et provisions		2 200 130	1 494 560
Plus-value sur cessions d'immobilisations		(6 500)	(42 600)
Variation des :			
- Stocks		(4 787 220)	3 854 916
- Créances clients		(815 345)	3 397 885
- Autres actifs courants		204 516	(1 519 904)
- Fournisseurs et comptes rattachés & Autres passifs courants		2 531 101	(7 558 233)
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation</u>	<u>VI.1</u>	<u>(4 006 910)</u>	<u>(1 578 591)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements sur acquisition d'immobilisations corp. et incorp.		(16 035)	(56 958)
Encaissement pour cession des immobilisations corp. et incorp.		6 500	42 600
Décassements de cautions		-	(223 615)
Avances (en compte courant associé) au profit des filiales		(1 700 000)	-
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>	<u>VI.2</u>	<u>(1 709 535)</u>	<u>(237 973)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distribution		-	(999 383)
Remboursements d'emprunts (Principal)		(72 396)	(110 635)
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</u>	<u>VI.3</u>	<u>(72 396)</u>	<u>(1 110 018)</u>
Variation de trésorerie		(5 788 841)	(2 926 582)
Trésorerie au début de période		(6 795 142)	(3 868 560)
Trésorerie à la fin de la période		<u>VI.4</u> (12 583 983)	(6 795 142)

Notes aux Etats financiers

I. Présentation de la Société

La société CELLCOM SA a été créée sous la forme d'une société à responsabilité limitée en décembre 1997. Elle a pour objet principal le commerce et la distribution de matériel et équipement afférant à la télécommunication. En novembre 2012, l'objet social a été étendu à la commercialisation des produits audiovisuels, des écrans de télévisions, des récepteurs et des paraboles. La société a été transformée en une société anonyme en décembre 2012. La société est devenue cotée à la Bourse des valeurs mobilières de Tunis en janvier 2014.

II. Référentiel comptable

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes. La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. La date d'arrêté des comptes est le 31 décembre. L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon la méthode autorisée du système comptable des entreprises en Tunisie.

III. Principales règles et méthodes comptables appliquées

1. Les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et aux hypothèses sous-jacentes notamment :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence de méthodes

2. La comptabilité de la société CELLCOM SA est tenue sur micro-ordinateur au siège social de la société

Les journaux auxiliaires créés sont les suivants :

- Le journal d'ouverture
- Le journal des achats
- Le journal des ventes
- Le journal caisse
- Le journal de banques
- Le journal des opérations diverses

Une balance générale est également établie permettant l'élaboration des états financiers.

IV. Notes relatives au Bilan

1. Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent, au 31 décembre 2018, à 545.375 DT et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>VB au 31 Déc. 2017</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Cessions</i>	<i>VB au 31 Déc. 2018</i>	<i>Taux d'amort.</i>	<i>Amort. Cumulés au 31 Déc. 2017</i>	<i>Dotations de la période</i>	<i>Amort. Des immo. Cédées</i>	<i>Amort. Cumulés au 31 Déc. 2018</i>	<i>VCN au 31 Déc. 2018</i>
Logiciels	366 274	-	-	366 274	33%	264 435	68 726	-	333 161	33 113
Immobilisations incorporelles	366 274	-	-	366 274		264 435	68 726	-	333 161	33 113
Matériel & outillage	137 361	2 129	-	139 490	15%	123 458	4 571	-	128 029	11 461
Agen. Aménagements & Installations	1 130 486	-	-	1 130 486	10% / 33%	698 712	111 549	-	810 261	320 225
Matériel de Transport	96 317	-	(1)	96 316	20%	67 816	14 600	(1)	82 415	13 901
Equipement de bureau	172 064	5 591	-	177 655	20% / 10%	138 574	6 559	-	145 133	32 522
Matériel informatique	291 462	8 315	-	299 777	33%	278 999	11 118	-	290 117	9 660
Matériel de Transport à statut juridique particulier	887 646	114 411	-	1 002 057	33%	826 395	73 169	-	899 564	102 493
Immobilisations corporelles	2 715 336	130 446	(1)	2 845 781		2 133 954	221 566	(1)	2 355 519	490 262
Immobilisations en cours	22 000	-	-	22 000		-	-	-	-	22 000
Total	3 103 610	130 446	(1)	3 234 055		2 398 389	290 292	(1)	2 688 680	545 375

2. Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières brutes totalisent, au 31 décembre 2018, la somme de 1.127.611 DT et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Dépôts et cautionnements	295 972	295 972
Titres de participation	831 639	831 639
Total	1 127 611	1 127 611

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

<i>En DT</i>	<i>Montant</i>	<i>Provision</i>	<i>Montant net</i>
CELLCOM RETAIL	28 000	-	28 000
CELLCOM MAROC	247 620	(3 806)	243 814
CELLCOM CI	307 020	(307 020)	-
CELLCOM International	149 999	-	149 999
CELLCOM Distribution	99 000	-	99 000
Total	831 639	(310 826)	520 813

3. Stocks :

Les stocks nets totalisent au 31 décembre 2018 la somme 10.102.811 DT de contre 5.489.315 DT au 31 décembre 2017.

<i>En DT</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Téléphonie GSM	6 538 385	1 772 763
Stock SAV	2 242 459	3 051 046
Stock en transit	1 760 271	866 029
Hi-Line et accessoires	370 386	444 010
Accessoires informatiques	25 051	18 030
Electroménagers	115 159	5 790
Tablettes	12 685	3 688
Stocks divers	120 498	236 318
Total	11 184 894	6 397 674
Provisions pour dépréciation	(1 082 083)	(908 359)
Stocks nets	10 102 811	5 489 315

4. Clients et comptes rattachés :

Les comptes clients totalisent au 31 décembre 2018 un solde net de 14.615.147 DT qui se détaille comme suit :

<i>En DT</i>	31/12/2018	31/12/2017
Clients ordinaires	11 709 681	13 320 419
Traites impayées	1 662 381	525 776
Chèques impayés	2 741 128	2 477 096
Clients douteux	2 165 117	1 801 039
Effets à recevoir	2 365 926	1 704 558
Créances brutes	20 644 233	19 828 888
Provisions pour dépréciation des créances	(2 165 118)	(1 801 039)
Provisions pour dépréciation des chèques et effets	(3 863 968)	(2 547 566)
Provisions pour dépréciation des créances	(6 029 086)	(4 348 605)
Total	14 615 147	15 480 283

5. Autres actifs courants :

Cette rubrique totalise 6.825.243 DT au 31 décembre 2018 contre 5.349.893 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

<i>En DT</i>	31/12/2018	31/12/2017
Charges constatées d'avance	13 335	79 790
Comptes transitoires	450 711	620 947
Débiteurs divers	3 683 611	4 272 586
Etats, Impôts et taxes	1 912 802	1 296 664
Fournisseurs, Avances et acomptes	3 201	4 446
Prêts au personnel	13 536	10 574
Comptes courants associés	1 700 000	-
Total	7 777 196	6 285 007
Provision pour dépréciation	(951 953)	(935 114)
Total net	6 825 243	5 349 893

6. Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent 4.349.924 DT au 31 décembre 2018 contre 5.153.001 DT 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Virements en instance	460 307	1 329 042
Effets et chèques à l'encaissement	665 837	121 351
BH	1 504 981	534 518
Amen Bank	13 430	43 310
C.C.P.	416 598	24 605
Tunisie Factoring	269 621	402 190
Caisse commerciale	7 010	-
Caisse courante	12 269	21 292
Cession de créances professionnelles	1 003 576	2 680 398
Chèques et virements à payer	171	171
Total	4 353 800	5 156 877
Provision sur effets à l'encaissement	(3 876)	(3 876)
Total net	4 349 924	5 153 001

7. Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

<i>En DT</i>	<i>Capital</i>	<i>Primes d'émission</i>	<i>Réserves légales</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Réserves pour régulation</i>	<i>Actions propres</i>	<i>Résultat de la période</i>	<i>Total</i>
Solde au 31/12/2015	4 461 532	5 581 416	301 010	2 272 124	-	-	3 098 536	15 714 618
Affectation approuvée par l'AGO du 30 Juin 2016			268 533	2 830 003			(3 098 536)	-
Dividendes de 2015				(936 922)				(936 922)
Résultat de l'exercice							981 714	981 714
Solde au 31/12/2016	4 461 532	5 581 416	569 543	4 165 205	-	-	981 714	15 759 410
Affectation approuvée par l'AGO du 5 Juillet 2017			257 347	574 367	150 000		(981 714)	-
Dividendes de 2016				(999 383)				(999 383)
Résultat de l'exercice							(1 205 215)	(1 205 215)
Solde au 31/12/2017	4 461 532	5 581 416	826 890	3 740 189	150 000	-	(1 205 215)	13 554 812
Affectation approuvée par l'AGO du 14 Août 2018				(1 205 215)			1 205 215	-
Actions propres (*)				(4 088)		(145 912)	-	(150 000)
Résultat de l'exercice							(3 333 592)	(3 333 592)
Solde au 31/12/2018	4 461 532	5 581 416	826 890	2 530 886	150 000	(145 912)	(3 333 592)	10 071 220

(*) Le nombre d'actions rachetées par la société en vue de régulariser le cours boursier s'élève au 31 décembre 2018 à 55.061 actions (soit 1,2%), le coût d'acquisitions de ces actions s'élève à 145.912 DT, la valeur boursière s'élève à 82.592 DT.

8. Passifs non courants :

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2018, un montant de 503.801 DT contre 418.973 DT au 31 décembre 2017. Elle se détaille comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Emprunts	54 677	8 644
Provisions pour risques et charges	449 124	410 329
Total	503 801	418 973

9. Fournisseurs et comptes rattachés :

Les dettes fournisseurs totalisent au 31 décembre 2018 un montant de 7.925.768 DT. Elles se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Fournisseurs locaux	1 035 278	546 566
Fournisseurs étrangers	6 890 490	4 220 548
Total	7 925 768	4 767 114

10. Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent, au 31 décembre 2018, un solde de 1.764.894 DT se détaillant comme suit:

<i>En DT</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Assurance groupe	6 543	11 093
Autres débiteurs divers	173 599	204 450
Avances clients	3 463	3 463
Charges à payer	623 247	368 811
Dettes envers le personnel	350 541	337 620
Dettes Fiscales	204 347	892 245
Dettes sociales	153 012	170 502
Produits constatés d'avance	9 020	63 913
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 645
Ristournes à accorder	47 477	-
Total	1 764 894	2 245 742

11. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise 16.983.312 au 31 décembre 2018. Elle se détaille comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Crédit de financement en devises	-	5 701 365
Banque de l'Habitat	2 623 722	1 746 846
Chèques et virements à payer	2 444 540	3 225 403
Echéances à moins d'un an Hannibal Lease	45 530	49 548
Crédit de mobilisation de créances professionnelles	1 003 577	1 276 730
Crédit de financement en dinars	10 864 268	-
Attijari bank	1 675	1 675
<i>Total</i>	<i>16 983 312</i>	<i>12 001 567</i>

V. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Revenus :

Les revenus totalisent, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la somme de 33.004.890 DT contre 35.773.043 DT en 2017.

En DT	2018	2017
Chiffre d'affaires brut	33 052 367	35 836 956
Ristournes à accorder nettes des reprises	(47 477)	(63 913)
Total	33 004 890	35 773 043

2. Coût d'achat des marchandises vendues :

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 26.360.635 DT en 2018, et se détaille comme suit :

En DT	2018	2017
Achats de marchandises	27 678 009	23 912 348
Frais sur achats de marchandises	2 575 604	2 041 851
RRR obtenus	-	(269 500)
Variation de stocks de marchandises	(3 892 978)	2 468 994
Total	26 360 635	28 153 693

3. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2.688.032 DT en 2018 contre 2.825.090 DT en 2017 et se détaillent comme suit :

En DT	2018	2017
Rémunérations brutes	2 198 019	2 325 578
Cotisations sociales	379 347	386 035
Assurance groupe	110 666	113 477
Total	2 688 032	2 825 090

4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes totalisent 2.200.130 DT en 2018 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Dotations aux amortissements	290 292	331 879
Dotations aux prov. pour dép. des créances	1 840 359	915 823
Dotations aux prov. pour dép. des titres de participations	-	310 826
Dotations aux provisions stocks	173 724	100 000
Dotations pour risques et charges	80 153	66 841
Dotations pour provisions sur fournisseurs débiteurs	16 839	-
Reprises sur provisions pour risques	(41 358)	-
Reprises sur provisions pour dép. des créances	(159 879)	(162 160)
Reprises sur provisions sur fournisseurs débiteurs	-	(68 649)
Total	2 200 130	1 494 560

5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent en 2018 la somme de 2.415.967 DT. Elles se composent de :

<i>En DT</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Achats non stockés	206 859	228 616
Assurances	79 343	81 115
Autres services extérieurs	31 722	38 194
Déplacements Missions Réceptions	121 472	116 828
Entretien et réparation	122 783	92 641
Etudes, documentations et formations	34 517	47 305
Frais bancaires	147 837	175 923
Frais de télécommunication	74 111	78 893
Honoraires et commissions	264 549	330 334
Impôts et taxes	162 979	204 500
Locations	383 953	378 551
Frais de Marketing	750 604	1 118 914
Pertes ordinaires	468	19 112
Sous-traitance	500	2 169
Transfert de charges	(6 772)	(44 949)
Transport	41 042	43 059
Total	2 415 967	2 911 205

6. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 2.666.024 DT en 2018 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Différences de change nettes	1 244 847	1 054 769
Agios débiteurs	307 514	224 216
Intérêts bancaires sur opérations de financement	988 034	298 045
Intérêts Tunisie Factoring	19 206	35 235
Intérêts d'escompte et encaissements effets	82 373	42 868
Intérêts Hannibal Lease	24 050	10 236
Total	2 666 024	1 665 369

7. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent 6.505 DT en 2018 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Autres gains ordinaires	-	61 250
Gains nets sur cessions d'immobilisations	6 500	42 600
Différences de règlement	5	10
Ristourne TFP	-	28 657
Total	6 505	132 517

8. Impôt sur les sociétés

Le tableau de détermination de l'impôt sur les sociétés se détaille comme suit :

	2018
Résultat net après modifications comptables	(3 333 592)
I- Réintégrations	2 515 429
* Impôt sur les sociétés	78 574
* Charges non déductibles congés payés	33 176
* Pénalités et amendes non déductibles	2 112
* Dotations aux amortissements des immobilisations corp. et incorporelles 2018	290 292
* Provisions non déductibles fournisseurs débiteurs	16 839
* Provisions non déductibles stocks	173 724
* Provisions non déductibles créances clients	1 840 359
* Provisions pour risque et charges	80 153
* Contribution Sociale de Solidarité (C.S.S)	200
II- Déductions	(491 529)
* Reprise sur provision clients	(159 879)
* Reprise sur provisions pour risque	(41 358)
* Dotations aux amortissements des immobilisations corp. et incorporelles 2018	(290 292)
Résultat fiscal	(1 309 692)
Résultat fiscal imposable (<i>assiette de l'impôt sur les sociétés</i>)	-
Minimum d'impôt sur le chiffre d'affaires (<i>0,1% * CA export + 0,2% CA local</i>)	78 574
Contribution Sociale de Solidarité (<i>1% du résultat fiscal avec min 200 dt</i>)	200
Impôts sur les sociétés dû (<i>Max entre IS taux droit commun et min. impôt / CA</i>)	78 574
* Crédit d'impôt sur les sociétés	1 296 031
* Retenues à la source opérées par les tiers	551 770
Impôt sur les sociétés (Crédit + ou à payer -)	1 769 227
Défalcation du résultat fiscal déficitaire au 31/12/2018 :	
Amortissements différés 2017	331 879
Amortissements différés 2018	290 292
Pertes reportables	687 521

9. Résultat par action

Le résultat par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 est négatif de 0,755 DT contre un résultat par action négatif de 0,270 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>	<i>Variation</i>
Résultat net	(3 333 592)	(1 205 215)	(2 128 377)
Nombre total d'actions	4 461 532	4 461 532	-
<i>Résultat par action</i>	<i>(0,747)</i>	<i>(0,270)</i>	<i>(0,477)</i>
Nombre moyen pondéré d'actions (hors actions propres)	4 413 603	4 461 532	(47 929)
<i>Résultat par action (hors actions propres)</i>	<i>(0,755)</i>	<i>(0,270)</i>	<i>(0,485)</i>

VI. Notes relatives à l'Etat de flux

1. Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation totalisent, en 2018, un flux négatif de 4.006.910 DT contre un flux négatif de 1.578.591 DT en 2017.

Le détail des principales variations est le suivant :

Dotation aux amortissements et aux provisions

La rubrique dotations aux amortissements et aux provisions se détaille comme suit :

	2018
Dotation aux amortissements	290 292
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	1 840 359
Dotation aux provisions pour dépréciation des stocks	173 724
Dotations pour risques et charges	80 153
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	(159 879)
Dotations aux provisions pour dépréciation fournisseurs débiteurs	16 839
Reprises sur provisions pour risques	(41 358)
Total	2 200 130

Variation des autres actifs courants

La rubrique variation des autres actifs courants se détaille comme suit :

	2018
Variation des comptes d'autres actifs	1 492 189
Ajustement par la variation d'avances fournisseurs (CGF)	3 295
Ajustement par l'avance en compte courant associé au profit de Cellcom Distribution	(1 700 000)
Total	204 516

Variation des fournisseurs et autres passifs

La rubrique variation des fournisseurs et autres passifs se détaille comme suit :

	2018
Variation des comptes de fournisseurs	3 158 654
Variation des comptes d'autres passifs	(480 848)
Variation des actions propres	(145 912)
Ajustement pour impact retraitement actions propres sur les résultats reportés	(793)
Total	<hr/> 2 531 101

2. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement totalisent, au cours de l'exercice 2018, la somme négative de 1.709.535 DT contre une somme négative de 237.973 DT en 2017.

Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations se détaillent comme suit :

	2018
Variation des immobilisations corporelles et incorporelles	130 445
Régularisation valeur brute / cession	1
Ajustement par la variation immo. corporelles à statut juridique particulier	(114 411)
Total	16 035

3. Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement totalisent au cours de l'exercice 2018 un flux négatif de 72.396 DT, contre un flux négatif de 1.110.018 DT en 2017.

Remboursements d'emprunts

Les remboursements d'emprunts totalisant le montant de 72.396 DT correspondent aux remboursements des loyers leasing en principal.

4. Trésorerie de fin de période

La trésorerie nette à la fin de l'exercice 2018 est négative de **12.583.983** DT et se détaille comme suit :

	2018
Liquidités et équivalents de liquidités	4 353 800
Concours bancaires et autres passifs financiers	(16 937 783)
Total net	<hr/> (12 583 983)

VII. Notes sur les parties liées

1. Identification des parties liées :

Les parties liées de la société CELLCOM SA sont les suivantes :

- Les actionnaires

- La société Y.K.H Holding
- Monsieur Tarek Ben Yassine Hamila
- Monsieur Yassine Ben Tarek Hamila
- Mademoiselle Alya Bent Tarek Hamila
- Mademoiselle Eya Bent Tarek Hamila
- Monsieur Mohamed Ben Rhouma

- Le Président Directeur Général

- Monsieur Mohamed Ben Rhouma

- Les administrateurs

- La société Y.K.H Holding
- Monsieur Mohamed Ben Rhouma
- Monsieur Farouk Bey
- Madame Aouatef Jouirou
- Madame Ghofrane Zitouni
- Monsieur Mohamed Garbouj
- Monsieur Nabil Triki

- Les sociétés du groupe HAMILA en Tunisie à savoir

- La société KASSO SA
- La société YKH Consulting
- La société YKH Immobilière
- La société HIT Production
- La société Al Ataba Immobilière
- La société Cellcom Retail
- La Société Hamila pour le Commerce et l'Industrie SHCI SA
- La société YKH Holding
- La société CELLCOM Maroc
- La société CELLCOM Côte d'Ivoire
- La société CELLCOM International
- La société CELLCOM Distribution

2. Transactions et soldes avec les parties liées

Transactions avec les sociétés « Cellcom Distribution »

- La société CELLCOM SA a mis à la disposition de « Cellcom Distribution » un espace au niveau du siège social à Charguia II moyennant un loyer annuel de 12.000 DT hors taxes à compter du 01 janvier 2017.
- Le solde du compte fournisseur de « Cellcom Distribution » au 31 décembre 2018 est débiteur de 330.000 DT.
- Au cours de l'exercice 2018, la société CELLCOM SA a mis à la disposition de CELLCOM Distribution un montant total de 1.700.000 DT, afin de financer son activité, sous forme de compte courant associé rémunéré moyennant un taux d'intérêt annuel de 8%. Les produits d'intérêts ont totalisé 45.162 DT en 2018.
- Les frais de gestion facturés par votre société à CELLCOM Distribution au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 104.451 DT.

Transactions avec la société « Y.K.H Immobilière »

- La société « Y.K.H Immobilière » a mis à la disposition de « Cellcom SA » un local commercial situé au niveau de la résidence « Soukra City » à la Soukra à compter du 01 octobre 2016. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2018 s'élève à 43.800 DT hors taxes. Le solde du compte fournisseur « Y.K.H Immobilière » au 31 décembre 2018 est nul.

Transactions avec la société « Y.K.H Consulting »

- La convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue par « Cellcom SA » en janvier 2003 avec la société « Y.K.H Consulting ». Les honoraires relatifs à cette convention s'élèvent, au titre de l'exercice 2018, à 120.000 DT hors taxes. Le solde du compte fournisseur « Y.K.H Consulting » au 31 décembre 2018 est débiteur de 560 DT.

Transactions avec la société « KASSO SA »

- La convention de location auprès de la société « KASSO SA » du local utilisé par « Cellcom SA » à titre de siège social depuis 2005. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2018 s'élève à 97.658 DT hors taxes. Le solde du compte fournisseur « KASSO SA » au 31 décembre 2018 est nul.

Transactions avec la société Al Ataba

- La société « Al Ataba Immobilière SARL » a mis à la disposition de « Cellcom SA » un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'un air de stationnement sis à la Charguia II depuis le 01 juillet 2015. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2018 s'élève à 45.000 DT hors taxes.

Transactions avec la société Hamila pour le Commerce et l'Industrie « SHCI »

- Le solde du compte client de « SHCI » au 31 décembre 2018 est débiteur de 1.772 DT.
- Le solde du compte fournisseur de « SHCI » au 31 décembre 2018 est créditeur de 600DT.

Transactions avec la société « Cellcom Retail »

- En 2018, les frais de gestion facturés par CELLCOM SA à Cellcom Retail se sont élevés à 48.000 DT. Le solde du compte client de « Cellcom Retail » s'élève à 176.382 DT au 31 décembre 2018.
- La société « Cellcom Retail » a facturé des commissions au titre des ristournes Tunisie Télécom à la société « Cellcom SA » pour un montant de 6.606 DT. Le solde du compte fournisseur « Cellcom Retail » est 37.743 au 31 décembre 2018.

Transactions avec la société « Hit Production »

- Le solde du compte fournisseur de « Hit Production » au 31 décembre 2018 est créditeur de 20.650 DT.

Transactions courantes avec les parties liées

- Des opérations courantes de ventes de téléphones et d'accessoires ont été réalisées au cours de l'exercice 2018 entre la société « Cellcom SA » et les parties liées et ce, dans des conditions normales. Ces opérations se détaillent comme suit :

Partie Liée	Montant
SHCI	905
TARAK YASSINE HAMILA	5 137
Cellcom Retail	475 640
YKH Consulting	294
Total	481 976

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du Code des Sociétés Commerciales sont définis comme suit :

- Au cours de l'exercice 2018, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général s'est élevée à 200.236 DT. Outre cette rémunération, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, de la prise en charge des dépenses s'y rattachant ainsi que la prise en charge de sa consommation téléphonique et de ses cotisations sociales.
- Il n'y a pas eu allocation de jetons de présence aux administrateurs de la société durant l'exercice 2018.

VIII. Engagements hors bilan

Engagements donnés

- La société « Cellcom SA » a consenti un nantissement de son fonds de commerce au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion auprès de cette banque.
- Le total des escomptes commerciaux est de 1.263.375 DT au 31 décembre 2018.

Engagements reçus

Le total des engagements hors bilan reçus par la société « Cellcom SA » s'élève au 31 décembre 2018 à 955.436 DT.

IX. Soldes intermédiaires de Gestion

Produits		Charges		Soldes	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	33 004 890	Coût d'achat des marchandises vendues	26 360 635	Marge commerciale	6 644 255	7 619 350
Marge commerciale	6 644 255	Autres charges externes	2 252 988			
Total	6 644 255	Total	2 252 988	Valeur ajoutée brute	4 391 267	4 912 645
Valeur ajoutée brute	4 391 267	Impôts et taxes	162 979			
		Charges de personnel	2 688 032			
Total	4 391 267	Total	2 851 011	Excédent brut d'exploitation	1 540 256	1 883 055
Excédent brut d'exploitation	1 540 256					
Autres gains	6 505	Autres pertes	2 390			
Autres Produits	66 965	Charges financières	2 666 024			
Reprise sur provisions	201 237	Dotations aux amortissements et provisions	2 401 367			
		Impôts sur les sociétés	78 574			
		Contribution Sociale de Solidarité	200			
Total	1 814 963	Total	5 148 555	Résultat net	(3 333 592)	(1 205 215)

Rapport Général

Tunis, le 22 octobre 2019

Messieurs,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « CELLCOM SA » joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 10.071.220 DT y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 3.333.592 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « CELLCOM SA » au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des titres de participation

Risque identifié :

L'évaluation des titres de participation figurant au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant net de 520.813 dinars tunisiens constitue un point clé d'audit et ce, en raison du degré élevé de jugement requis par la direction pour apprécier la valeur d'usage des titres à la date de clôture.

Ce poste correspond aux participations dans les sociétés « Cellcom Côte d'Ivoire », « Cellcom Distribution », « Cellcom Retail », « Cellcom International » et « Cellcom Maroc », filiales de « CELLCOM SA ». Ces dernières sont comptabilisées à leurs dates d'entrée aux coûts d'acquisition et dépréciées le cas échéant sur la base de la valeur d'usage.

La valeur d'usage est appréciée par la direction sur la base de la valeur des capitaux propres des entités concernées à la clôture de la période.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans le choix des critères à considérer selon la participation concernée, qui peuvent correspondre, selon le cas, à des éléments historiques pour certaines filiales, ou à des éléments prévisionnels pour d'autres (perspectives de rentabilité et conjoncture économique).

Lorsque la valeur d'usage est en deçà de la valeur comptable, une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée à hauteur de la différence.

Notre réponse :

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'usage des titres de participation, nos travaux ont notamment consisté à rapprocher la valeur des titres à leur quote-part de capitaux propres puis à apprécier pour ceux dont la valeur comptable est sensiblement inférieure à la valeur des capitaux propres détenus, que :

- L'évaluation effectuée par la société ainsi que le choix des méthodes retenues et des hypothèses sous-jacentes sont fondés sur une justification appropriée ;
- Les données retenues dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation sont cohérentes avec les données source des entités,
- Toute dépréciation éventuelle a été bien reflétée au niveau des états financiers.

Rapport de gestion du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises ainsi que du contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit est remis à la Direction Générale et aux organes de gouvernance de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Conseil Audit Formation CAF

Abderrahmen Fendri

Rapport Spécial

Tunis, le 22 octobre 2019

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice 2018 et visée aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs, nos travaux ont révélé l'existence des conventions suivantes :

- Au cours de l'exercice 2018, la société CELLCOM SA a mis à la disposition de CELLCOM Distribution un montant total de 1.700.000 DT, afin de financer son activité, sous forme de compte courant associé rémunéré moyennant un taux d'intérêt annuel de 8%. Les produits d'intérêts ont totalisé 45.162 DT en 2018.
- Les frais de gestion facturés par votre société à CELLCOM Distribution au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 104.451 DT.

B. Conventions et opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- La société « Y.K.H. Immobilière » a mis à la disposition de CELLCOM SA un local commercial situé au niveau de la résidence « Soukra City », à la Soukra. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2018 s'élève à 43.800 DT.

- Les loyers HT, constatés en charge de la période, relatifs à la convention de location conclue entre votre société et la société « KASSO SA » portant sur un bail à usage administratif notamment le siège social, s'élèvent à 97.658 DT.
- En vertu de la convention conclue en 2015 avec la société « ALATABA Immobilière SARL » cette dernière a mis à la disposition de votre société un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia II. Le loyer annuel HT au titre de l'exercice 2018 s'élève à 45.000 DT.
- Votre société a mis à la disposition de la société « Cellcom Distribution » une partie de son siège social moyennant un loyer annuel HT de 12.000 DT. Le loyer HT facturé par votre société au titre de l'exercice 2018 s'élève à 12.000 DT.
- Les honoraires relatifs à la convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue en janvier 2003 entre votre société et la société « Y.K.H. Consulting » s'élèvent à 120.000 DT en 2018.
- Les frais de gestion facturés par votre société à « Cellcom Retail » au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 48.000 DT.
- La société « Cellcom Retail » a facturé des commissions au titre des ristournes Tunisie Télécom pour un montant de 6.606 DT.

Par ailleurs, certaines opérations courantes de vente de téléphones et accessoires téléphoniques ont été réalisées au cours de l'exercice entre votre société et ses parties liées et ce, dans des conditions normales.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du Code des Sociétés Commerciales sont définis comme suit :

- Au cours de l'exercice 2018, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général s'est élevée à 200.236 DT. Outre cette rémunération, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, de la prise en charge des dépenses s'y rattachant ainsi que la prise en charge de sa consommation téléphonique et de ses cotisations sociales.
- Il n'y a pas eu allocation de jetons de présence aux administrateurs de la société durant l'exercice 2018.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos diligences n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Conseil Audit Formation CAF
Abderrahmen Fendri